



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



carcassonne
TERRES D'AUDACE **agglo**

CONVENTION D'APPLICATION 2022-2023

Dans le cadre de la convention de jumelage 2021-2024
entre le Lycée Jules Fil à Carcassonne,
L'École des Beaux-Arts de Carcassonne Agglo,
le Centre régional d'art contemporain Occitanie à Sète
et le Musée régional d'art contemporain Occitanie à Sérignan

Entre :

La Région OCCITANIE, 201, avenue de la Pompignane, 34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Représentée par sa Présidente en exercice Madame Carole DELGA, en qualité de
Présidente du Conseil Régional Occitanie, dûment habilitée à l'effet des présentes par
délibération de la Commission Permanente du 16 décembre pour le Centre régional
d'art contemporain à SETE et pour le Musée régional d'art contemporain à SERIGNAN

Et

L'établissement public local d'enseignement, Lycée Jules Fil, Boulevard Irène et
Frédéric Joliot-Curie, 11000 Carcassonne, représenté par le chef d'établissement,
Monsieur Jean-Louis BECKER

Et

Carcassonne agglo
Ecole des Beaux-arts
1, rue Pierre GERMAIN
11890 CARCASSONNE Cedex 9

Représenté par Monsieur Régis BANQUET, en sa qualité de Président en exercice,
dûment autorisé à signer la présente convention par décision N°2021-303, du Bureau
Communautaire.

Article 1 : Objectifs de chacun des partenaires

- Pour la Région Occitanie :

La généralisation des interventions du Conseil Régional Occitanie, au service des arts et de la culture dans les lycées et en faveur des jeunes, s'inscrit dans un véritable projet régional de conjuguer le respect de la diversité culturelle et la préservation des valeurs de la République. L'éducation artistique et culturelle s'adresse à tous les élèves des lycées de la Région. Elle est un moment privilégié de rencontres avec l'ensemble des patrimoines et la création sous toutes ses formes. Elle est un facteur d'épanouissement personnel et une occasion de rencontres avec les artistes.

Établissements gérés par la Région Occitanie, le Musée régional d'art contemporain (Mrac) à Sérignan et le Centre régional d'art contemporain (Crac) à Sète s'inscrivent dans le cadre de cette politique régionale d'éducation artistique et culturelle en direction des publics scolaires :

- Sensibilisation à l'art contemporain et approche transdisciplinaire à partir de la programmation du Mrac et du Crac
 - Proposition d'outils pédagogiques adaptés aux différents niveaux et programmes scolaires
 - Mise en œuvre des projets en collaboration avec les enseignants et avec l'aide des enseignants chargés de mission par la DAAC des services éducatifs
- Pour les établissements scolaires et d'enseignement artistique :

Les objectifs inscrits dans le volet culturel du projet d'établissement et les objectifs pédagogiques et éducatifs sont :

- Permettre l'accès à la culture et à l'art contemporain à tous les élèves, ceci dans le cadre de l'égalité des chances ; favoriser l'ouverture de l'établissement à l'extérieur de celui-ci ; faire entrer la culture et l'art au sein de l'établissement
- Développer la place de l'histoire des arts dans les enseignements
- Donner accès aux élèves à l'art contemporain ; appréhender la création actuelle ; comprendre un mouvement artistique
- Articuler une démarche artistique et éducative avec le musée et le projet d'établissement

Article 2 : Projet pédagogique, artistique et culturel et description des actions communes

1. Actions spécifiques (artistes associés, cadre des actions, médiations, expositions, lieux de monstration, etc.)

Le Lycée Jules Fil et l'École des Beaux-Arts de Carcassonne Agglo ont pour projet de :

- Mettre en contact les lycéens avec l'art contemporain et cela, de façon régulière dans le cadre de leurs 3 années au lycée Jules Fil.
- Favoriser les échanges lycéens/étudiants à travers un parcours artistique au Mrac et Crac sur 1 journée.
- Prolonger la visite pédagogique commune lycéens/étudiants de ces 2 structures culturelles par une pratique en lien et partagée : pratique en binôme lycéens/étudiants, et cela au sein de l'école d'art.
- Sensibiliser les lycéens au lieu, et à la formation proposée en particulier l'année de préparation aux écoles d'art.
- Découvrir les ateliers de pratiques artistiques de la classe préparatoire, pratiquer dans un atelier au contact des étudiants en binôme. Les lycéens réalisent en duo avec un étudiant une production à l'école des Beaux-arts, cela en vue d'une présentation des travaux (entraînement oral du bac), confrontation avec production des étudiants, échanges.

- Permettre aux étudiants et aux lycéens de situer leur pratique workshop en lien avec les références culturelles découvertes dans les structures MRAC et CRAC.
- Se repérer dans un parcours artistique à l'aide de la plateforme Parcours sup ou hors parcours sup.

En lien avec le programme régional d'éducation artistique et culturelle, le Mrac et le Crac proposent aux élèves et enseignants du lycée Jules Fil à Carcassonne la mise à disposition des ressources du musée et du centre d'art : visites et médiations, documents de recherche et d'analyses, dossiers pédagogiques, fiches sur les œuvres, workshops au musée, rencontres, etc.

Outre les visites régulières des expositions du Mrac et du Crac par les élèves du lycée Jules Fil, les enseignants mettent en place des projets d'éducation artistique spécifiques en partenariat avec le Crac et le Mrac.

Le Mrac et le Crac proposent des rendez-vous dans le cadre du Parcours « Découverte des métiers de la culture et du patrimoine » :

Au Mrac, Sérignan :

Visite de l'exposition temporaire à L'Annexe du Mrac au Lycée Marc Bloch à Sérignan par des lycéens

Chaque année, des élèves du lycée Marc Bloch choisissent des œuvres de la collection du musée et organise une exposition dans cette salle. Ces élèves sont aussi des médiateurs et accueillent pour des visites d'autres classes. (Entre 1h et 1h30)

Le Mrac, sa collection dans le musée et dans l'espace public

Découverte des œuvres pérennes sur la façade du musée en visite accompagnée par un médiateur ou en autonomie avec un document (1h) et visite dialoguée de la collection permanente (1h30).

Les métiers du musée

Rencontre d'un ou de plusieurs membres de l'équipe du Mrac et découverte de leurs missions au sein du musée (entre 30 mn et 1h) et visite dialoguée de l'exposition temporaire ou de l'accrochage de la collection permanente (entre 1h et 1h30).

Visite-atelier autour du commissariat d'exposition

Découverte de la collection permanente (1h30) et atelier dans lequel les lycéens tiennent le rôle de commissaire d'exposition et proposent un nouvel accrochage des œuvres de la collection à l'aide de 3 maquettes des salles du musée (1h).

Au Crac, Sète :

« Les coulisses du centre d'art » :

La visite des expositions s'accompagne d'une découverte des métiers du centre d'art et de son fonctionnement : le commissariat des expositions, la communication, l'administration, la régie et la médiation. Les lycéens rencontrent et échangent avec les membres de l'équipe du CRAC.

« La médiation d'une œuvre d'art » :

La visite des expositions s'accompagne d'une initiation à la médiation par l'équipe de médiation du centre d'art.

Journée croisée au Crac et au Mrac :

« Qu'est-ce qu'un centre d'art? Qu'est-ce qu'un musée ? »

La visite des expositions présentées au Mrac et au Crac permet aux élèves de découvrir les spécificités de chaque lieu et leur rôle dans les différentes étapes de la création d'un projet artistique.

Toutes ces interventions seront encadrées par le service éducatif du musée et celui du centre d'art.

2. Plan de formation des élèves, des enseignants, des médiateurs

- Visites des expositions au Mrac et au Crac à destination des enseignants, organisées par le service éducatif sur chaque exposition
- Action de formation proposée par le CRAC, dans le cadre du Plan Académique de Formation 2022-2023, et intitulée « PEAC Enjeux de société et EAC : la place des cultures populaires dans l'art contemporain » autour des expositions de Pauline Curnier Jardin et Paul Loubet
- Formations proposées par le Mrac dans le cadre du Plan Académique de Formation 2022-2023 : Formations croisées « Arts et lettres » et « Art et danse » autour d'un parcours d'œuvres des expositions temporaires et de collection
- Proposition d'outils pédagogiques réalisés par le service éducatif du Mrac et du Crac (dossier pédagogique, guide de visite, fiche d'analyse d'œuvres, etc.)
- Pistes de prolongement de la visite par les enseignants en classe

3. Communication à l'égard des publics et des tutelles

- Articles sur le site Internet du lycée
- Publication sur les réseaux sociaux du Mrac et du Crac
- Envois de communiqués à la presse locale
- Exposition dans l'enceinte du lycée
- Bilan annuel à l'égard des tutelles

4. Critères d'évaluation spécifique

Les enseignants exploitent dans leurs cours les notions abordées lors des visites d'expositions réalisées au Mrac et au Crac. Ils évaluent leurs élèves dans le cadre des projets d'éducation artistique en partenariat.

5. Nombre d'élèves impliqués dans le jumelage et niveaux scolaires

- Élèves impliqués :
Elèves inscrits en option artistique arts plastiques. 3 Niveaux 2nde 1^{ère}e et terminale. Etudiants de l'établissement d'enseignement artistique.
- Personnes concernées : l'ensemble du lycée, élèves et personnels.
Professeur documentaliste, référents culture, enseignante Arts plastiques

Article 3 : Définition du périmètre géographique de réalisation

Échelle régionale : jumelage dans le cadre du programme régional d'éducation artistique et culturelle.

Article 4 : Modalités de restitution

- Restitution : affiches, articles, photographies et comptes-rendus des élèves dans le journal du lycée, journal de bord
- Articles dans la presse locale
- Exposition au lycée, semaine de la culture et journées portes ouvertes Lycée Jules fil ouverte au public et aux établissements de la Région
- Réseaux sociaux et site internet de l'ELAC

Article 5 : Planning prévisionnel de réalisation des actions

Journée croisée au Crac et au Mrac :

Qu'est-ce qu'un centre d'art ? Qu'est-ce qu'un musée ? Visite des expositions au MRAC (le matin) et au Crac (l'après-midi) d'une classe de 20 élèves de terminale option arts plastiques et de 41 étudiants de l'École des Beaux-Arts de Carcassonne.

Au Mrac, Sérignan :

Le Mrac, un musée à ciel ouvert

Visite-atelier autour du commissariat d'exposition
Les métiers du musée

Au Crac, Sète :

« Les coulisses du centre d'art »
« La médiation d'une œuvre d'art »

Article 6 : Critères d'évaluation prévus en référence aux objectifs pédagogiques et culturels

- Capacité à comprendre le travail d'un artiste contemporain
- Capacité à comprendre les grands mouvements artistiques en les replaçant dans leur contexte et en maîtrisant le vocabulaire correspondant
- Intérêt à réinvestir les connaissances dans d'autres disciplines et/ou dans un domaine spécifique
- Définition d'un projet professionnel dans le cadre du parcours avenir

Article 7 : Représentants du comité de pilotage

Sont désignés :

pour l'institution culturelle partenaire (Mrac):
nom : NOUET
prénom : Clément
téléphone : 04 67 32 33 05
courriel : clement.nouet@laregion.fr

pour l'institution culturelle partenaire (Crac):
nom : COZETTE
prénom : Marie
téléphone : 04 67 74 96 36
courriel : marie.cozettelaregion.fr

pour l' Ecole des Beaux Arts Carcassonne Agglo Fabrique des Arts
nom : FABRE
prénom : Alain
téléphone : 04 68 10 56 37
courriel : alain.fabre@carcassonne-agglo.fr

Article 8 : Constitution du groupe restreint

Sont désignés :

pour l'établissement local d'enseignement :
nom : NANTIER
prénom : Sylvie
téléphone : 0630098051
courriel : sylvie.nantier@ac-montpellier.fr

pour l'établissement d'enseignement artistique :
Nom : MELINE
Prénom : Audrey
téléphone : 04 68 10 56 35
Courriel : audrey.meline@carcassonne-agglo.fr

pour l'institution culturelle partenaire (Mrac):
nom : BONNEL
prénom : Anaïs
téléphone : 04 67 32 33 05

courriel :anais.bonnel@laregion.fr

pour l'institution culturelle partenaire (Crac):

nom : ROSSIGNOL

prénom : Vanessa

téléphone : 04 67 74 89 69

courriel :vanessa.rossignol@laregion.fr

Budget prévisionnel de fonctionnement 2022-2023

Préciser notamment les subventions déjà allouées, et faire apparaître éventuellement, d'autres sources de financement.

Le budget attribué par la Région Occitanie dépendra du vote de l'Assemblée Régionale chaque année.

DÉPENSES		RECETTES	
Transport des élèves de Carcassonne au Mrac et au Crac	600 €	Crac/Mrac (Région)	600 €
Encadrement pédagogique des élèves par deux enseignants à raison de 16h chacun par an (16h AEA – 16h PEA))	800 €	Carcassonne agglo	800 €
TOTAL	1 400 €	TOTAL	1 400 €

Fait à le en quatre exemplaires originaux

Pour le Lycée Jules Fil à Carcassonne, Le Chef d'établissement, Jean-Louis BECKER	Pour le Musée régional d'art contemporain et le Centre régional d'art contemporain, La Présidente du Conseil Régional Occitanie, Ancienne ministre Carole DELGA
L'enseignant, responsable du projet pour le lycée Jules Fil à Carcassonne, Sylvie NANTIER	L'enseignant, responsable du projet pour l'Ecole des Beaux-Arts de Carcassonne Agglo Fabrique des Arts, Audrey MELINE